

**AWBB**

**Province de Namur**

**Groupe Parlementaires.**

**PV N°5 - 2013/2014 - Réunion des 3 comités du 09/01 /2014 (art PA 48-f)**

Présents : Mme Porphyre C., MM Lopez L., Nivarlet J. membres du CDA de l'A.W-B.B.  
MM Hancotte A. et Vandeput JC., procureurs régionaux  
M Ferrarin B.. Président du Conseil d'Appel  
M Henquet G., Président du CP, MM.Lauwerys J.,Hastir M. membres du CP  
M Meurice J., Président CJP-Namur, M Hougardy M., membre du CJP  
M Trausch G., Président du Groupe des Parlementaires Namurois, MM Servais Ch., Aigret Ph.,  
Martin D. et Herquin P., membres du Groupe des Parlementaires Namurois.

Invitées excusées : Mmes Dupuis C. et Labidi-Herion N.

Invités excusés : MM Delchef JP., Ringlet J., Deleuze J.M., Saintviteux B., Verkest L., Dessy G.,  
Regnier M. et Mesureur M.

Invitation lancée par le Groupe des Parlementaires (PA48-f), Trausch G. souhaite la bienvenue, présente ses vœux et propose à l'assemblée, un tour de table, aucune point n'ayant été, au préalable, porté à l'ordre du jour : sans doute le signe qu'un climat serein persiste dans le basket namurois ?

Henquet G. souhaiterait un système performant et aisé pour le contrôle des licences de coaches. Lopez L. signale que ce point fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion du Département « Relation CP ».

Hastir M. : rien de spécial à signaler au niveau de la Commission technique jeunes.

Vandeput JC. et Hancotte A.(procureurs) constatent que les namurois sont devenus « plus sages », au vu du nombre limité de dossiers judiciaires qui leurs parviennent ou qui sont examinés au niveau provincial.

Ferrarin B. (Conseil d'appel) note que peu de dossiers « namurois », jugés en première instance, font l'objet d'un appel. Namur peut être qualifiée de Province « calme ».

Aigret Ph. met en exergue l'excellent travail de la CFA pour une meilleure formation des arbitres, basée, notamment, sur une meilleure rédaction des rapports d'arbitrage et une meilleure approche des relations arbitres/joueurs lors des rencontres.

Meurice J. (CJP) reconnaît que les rapports d'arbitres sont de plus en plus clairs et précis mais qu'il y a toujours matière à améliorer.

Trausch G. présente à l'assemblée Martin Danny, le nouveau membre du Groupe des parlementaires namurois : une cooptation qui sera soumise à ratification et suivie d'une candidature lors d'assemblée provinciale de mai 2014. D'autre part, G.Henquet précise qu'une assemblée provinciale extraordinaire est programmée très prochainement (dans le cadre du 3&3 et 4x4). Trausch G., interroge également,

Lopez L. (secrétaire général) qui apporte quelques précisions concernant le dossier « REAL » qui remplacera bientôt « INFOMAT » dans le cadre de l'accompagnement informatique de l'AWBB :

- Une version comptable sera bientôt opérationnelle ainsi qu'une première version du module « administration », qui, notamment, doit assurer la mise à jour de la gestion des mutations et des affiliations.
- Pour la prochaine saison, tous les « ayant-droits » disposeront d'une licence photo (si photo) ; idem pour les licences de coaches.
- La priorité du système reste la gestion des affiliations et de la compétition. L'accès au site et à la Newsletter ne sera pas modifié. Les PV des différentes instances seront toujours consultables par tous. Les informations de la FRBB seront intégrées ultérieurement.
- Tout est mis en œuvre afin de respecter la législation en vigueur concernant le respect de la vie privée (PV des organes judiciaires, etc). C'est d'ailleurs cette problématique qui freine actuellement l'évolution plus rapide du projet.
- Les courriers des organes judiciaires, seront transmis également par e-mail si, pas possible, par courrier postal. Ce module est toujours « en construction ».
- Les factures aux clubs seront transmises au secrétaire par e-mail et les rappels seront adressés aux 4 signataires.
- Pour mémoire, aucun coût supplémentaire à charge des clubs (investissement sur fond propre a été adopté par AG de l'AWBB)

Lauwerys J. fait remarquer un montant de 36.806 EUR de dépenses (amendes) à charge des clubs namurois depuis ce début de saison (y compris amendes pour absence de licences de coaches) Cette situation l'interpelle. Au-delà des amendes administratives, on constate qu'un 1/3 des équipes (principalement chez les jeunes) sont coachées par des personnes sans licence.

Il propose que l'application du bonus PC1 fasse l'objet de précisions. Le nombre de match/mois à comptabiliser est laissé à l'appréciation des CP mais quid si l'arbitre doit interrompre momentanément ses activités pendant la saison ?

Il relève également que certains arbitres réclament trop de frais de déplacement. Bien qu'un contrôle rigoureux soit effectué, les clubs sont invités à signaler toute anomalie en cette matière.

Porphyre C. met en avant le bel effort de l'AWBB au niveau de la promotion et son esprit innovateur.

Trausch G. signale que plusieurs clubs namurois souhaiteraient que le système des compétitions régionales (chez les jeunes) soit revu : une compétition trop courte et un calendrier difficile à mettre en place. La formule actuelle ne fait pas/plus l'unanimité. Le Département Championnat sera interrogé à ce sujet.

Ringlet J. connaît actuellement quelques soucis de santé. L'assemblée lui souhaite un sincère et prompt rétablissement. Tous espèrent le revoir très vite parmi nous.

Trausch G. remercie tous les représentants des différentes instances pour leur participation active aux débats.

**HERQUIN Pascal,**  
secrétaire

**TRAUSCH Gérard,**  
président